

Webportage surfe sur la professionnalisation du web

EXCLUSIF 84. PERTUIS. Webportage, société spécialisée dans la légalisation des revenus des métiers du web, essentiellement tirés de la publicité en ligne, se porte bien. Créée en juillet 2005, cette PME (effectif : 5) a réalisé un CA 2008 de 1,5 M€, en adaptant le portage salarial sur Internet. A ce jour, elle *"facilite la vie et offre de la tranquillité d'esprit"* à plus de 2 000 inscrits, dont 400 portés actifs, et édite chaque mois une centaine de bulletins de salaire, prélevant une commission de 5% sur chaque paiement reçu. Après les webmasters, la société s'ouvre de plus en plus aux spécialités du net : webdesigner, référenciers, télétravailleurs... soit près de 25 métiers différents. Pour 2009, la société table sur un CA de 3,5 à 4 M€. Pour cela, elle souhaite développer son activité juridique, porteuse avec la professionnalisation d'Internet. Ainsi, après des partenariats avec des cabinets d'avocats toulonnais et aixois, elle vient de mettre au point un nouvel outil d'accompagnement pour les droits légaux. Enfin, Webportage va finaliser son changement de statut pour devenir une SA, avec une recapitalisation de 200 K€ à la clé, pour développer de nouveaux services, mais également donner la possibilité d'ouvrir le capital à ses portés. JP

● *Président : Jérôme Tarting.*